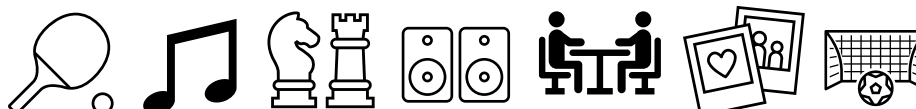


FOYER SOCIO EDUCATIF (FSE)



Le lycée Camille Claudel est doté d'un FSE depuis 1983.

L'adhésion au Foyer permet à l'élève de :

- **bénéficier durant les saisons froides (octobre à mars) d'un espace de pause : les élèves peuvent y venir pour se réchauffer lors des heures de pause dans leur emploi du temps, tout en discutant et se divertissant**
- **bénéficier d'activités ponctuelles au sein du lycée**
- **bénéficier d'espaces de jeux (jeux de société, cartes, table de ping pong, babyfoot...)**
- **écouter de la musique : une sono et une enceinte ont été installées. L'AED présent est garant de l'utilisation.**
- **consulter son téléphone, utiliser sa tablette ou ordinateur pour regarder films ou séries, dans le respect de ses camarades**
- **déjeuner ponctuellement dans le respect de la propreté du lieu et des camarades**

(Pour rappel la salle d'étude ne le permet pas)



Comment adhérer ?

- La cotisation d'adhésion est de 5 Euro payable uniquement en chèque à l'ordre du FSE.
- Merci de remplir le coupon ci-joint et de noter au dos du chèque : nom de l'élève et classe
- Le coupon doit être redonné avec le chèque **aux AED référents de foyer (Ismat / Racky)** qui saisiront le nom de l'élève dans le fichier des élèves pouvant accéder au foyer et apposeront un tampon sur le carnet de correspondance prouvant l'adhésion : à montrer à l'AED de surveillance de foyer lorsque l'élève souhaite y entrer.

BON D'ADHESION :

Nom de l'élève

Classe

Date